

La Dévotion à la sainte Famille



L'île de Montréal fut consacrée à la sainte Famille,
à Notre-Dame de Paris, en février 1642

L'OEUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL



L'OEUVRE DES TRACTS

(Directeur : R. P. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.*
Omer Héroux
11. *L'École canadienne-française.*
R. P. Adélaré Dugré, S. J.
12. *Les Familles au Sacré Cœur.*
R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.*
R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.*
Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
20. *La Y. M. C. A.* R. P. Lecompte, S. J.
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.*
R. P. Adélaré Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.*
Général de Castelneau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.*
R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.*
R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.*
R. P. Adélaré Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous!*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.*
F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laval.*
R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.*
S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.*
R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.*
R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.*
R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.*
R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Lafitche.*
R. P. Adélaré Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.*
R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.*
Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
63. *Madame de la Peltrie.*
R. P. Le Jeune, O. M. I.
64. *L'Œuvre du curé Labelle.*
Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.*
Abbé C. Rondeau, P. M. E.
66. *Les Sœurs de Miséricorde de Montréal.*
Abbé Elie-J. Auclair, D. Th.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.*
R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Barat.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.*
R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.*
R. P. Lépicié, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.*
Abbé Cyrille Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.*
S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.*
S. Alphonse de Liguor
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.*
Dr Elzéar Miville-Dechéne
83. *Le Dr Amédée Marsan.*
R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.*
Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.*
R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!*
R. P. Archambault, S. J.
93. *Répliques du bon sens — I.*
Capitaine Magniez
94. *Ce que femme veut.* Jeanne Talbot
95. *Répliques du bon sens — II.*
Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.*
R. P. Farley, C. S. V.
97. *Dimanche vs Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.*
R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
101. *Nos premiers missionnaires.*
Abbé Napoléon Morissette
102. *Les Retraites fermées en Belgique.*
R. P. Laveille, S. J.
103. *La Congrégation du Saint-Esprit.*
R. P. Le Gallois, C. S. Sp.

HN
31
039
U-276
1941

Dévotion à la sainte Famille

par le R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

APPEL DU SOUVERAIN PONTIFE

DANS une des lettres les plus importantes qu'il ait écrites sur l'Action catholique — Lettre à l'épiscopat des îles Philippines — parue à Rome au lendemain de sa mort, Pie XI recommande fortement la dévotion à la sainte Famille.

« Il convient, écrit-il, de pousser à la dévotion envers la plus sainte des familles, la Famille de Nazareth, en la proposant comme modèle aux parents et aux enfants, en lui consacrant la famille chrétienne, selon le désir (qui est aussi le Nôtre) de Notre prédécesseur Léon XIII (Lettre apostolique *Neminem fugit*). »

Cette Lettre de Léon XIII, publiée le 14 juin 1892, est entièrement consacrée à cette salutaire dévotion. Le grand Pontife rappelle la place primordiale que tient la famille dans la société et l'esprit chrétien qui doit l'animer. Cet esprit, l'humble foyer de Nazareth l'enseignera. C'est donc vers lui, vers Joseph, Marie et Jésus, vers la sainte Famille, qu'il faut tourner les yeux et le cœur. Chacun, quels que soient son âge et sa situation, y trouvera le modèle à imiter.

ORIGINES AU CANADA

Ce n'est pas d'ailleurs une dévotion nouvelle, ajoute Léon XIII. Le culte envers la sainte Famille fleurit depuis le XVII^e siècle. Il s'est d'abord répandu en Europe et, « franchissant ensuite la vaste étendue de l'Océan, il s'est implanté en Amérique, dans la région du Canada, où il devint très florissant grâce principalement à la sollicitude et à l'activité du vénérable serviteur de Dieu, François de Montmorency de Laval, premier évêque de

Québec, et de la vénérable servante de Dieu Marguerite Bourgeois ».

Cette mention spéciale du Canada, dans un document d'une telle importance, honore notre pays. Montréal a particulièrement le droit d'en être fier. Ses origines sont en effet intimement liées au culte de la sainte Famille. Notre premier archevêque, Mgr Fabre, le notait dans sa Lettre pastorale du 27 décembre 1892, par laquelle il communiquait à ses fidèles le document pontifical.

NOUVELLE-FRANCE

La dévotion à la sainte Famille, déclare-t-il, remonte à l'origine même de la Nouvelle-France « qu'elle a protégée dans sa fondation, guidée dans ses développements, soutenue dans ses épreuves et affermie dans la fidélité de la mission que Dieu lui avait confiée. En 1636, M. Olier, fondateur du Séminaire de St-Sulpice, fut frappé de l'idée qu'une ville devait s'établir dans l'île de Montréal, par l'intercession de Jésus, Marie, Joseph. Son cœur d'apôtre le portait à venir travailler lui-même à ce dessein, mais il dut obéir à la défense de son directeur de conscience. Il voulut du moins inspirer à d'autres son pieux projet et en assurer l'exécution. Il commença donc par former une association de personnes zélées et opulentes, connue depuis sous le nom de Société de Notre-Dame de Montréal, la dirigea constamment de ses conseils et la soutint de ses largesses. Vers la fin de juin 1641, il eut le bonheur de voir une trentaine de familles, parmi lesquelles étaient des gentilshommes, des négociants, des artisans et des cultivateurs, quitter la France sous la conduite de M. Paul de Chomedey de Maisonneuve, pour aller fonder la nouvelle colonie. Mais avant même l'arrivée de ces colons à Montréal, et pendant qu'ils attendaient encore à Québec le retour du printemps, M. Olier réunit dans l'église de Notre-Dame de Paris les associés de la Compagnie au nombre d'environ trente-cinq, dit la messe à l'autel de la sainte Vierge, où il communia ceux qui n'étaient pas prêtres, tandis que les prêtres célébraient aux autels voi-

sins; et tous se consacrèrent ensuite, ainsi que l'île de Montréal, à la sainte Famille, sous la protection spéciale de la bienheureuse Vierge Marie, voulant que la ville, qu'on allait y bâtir, s'appelât Ville-Marie.

« Ceci se passait au mois de février 1642, et le 17 mai suivant, M. de Maisonneuve, à la tête de sa petite troupe, arrivait à Montréal, y dressait l'autel à côté de la tente et prenait possession, au milieu des transports de joie et des chants de piété, de cette nouvelle conquête de Jésus, Marie, Joseph.

« Quelques années plus tard, en 1650, le R. P. Pijart, de la Compagnie de Jésus, établissait à Ville-Marie la première confrérie de la Sainte-Famille.

« En 1668, M. de Maisonneuve, afin de protéger la colonie naissante contre les attaques des Iroquois, composait une compagnie militaire sous le nom de Milice de la Sainte-Famille de Jésus, Marie, Joseph. Ce fut aussi à Montréal que le P. Chaumonot et Mme d'Ailleboust exercèrent d'abord leur zèle pour le culte de la sainte Famille, avant que Mgr de Laval les fit descendre à Québec pour les mettre tous deux à la tête de la confrérie de la Sainte-Famille qui y fut érigée canoniquement le 14 mars 1665. »

INITIATIVE DU P. CHAUMONOT

A ces lignes nous pouvons joindre un témoignage de première main. C'est celui d'un des principaux artisans de cette dévotion, le véritable initiateur, semble-t-il, de l'Association de la Sainte-Famille au Canada, le P. Pierre-Joseph-Marie Chaumonot, S. J.

Dans une autobiographie, écrite à la demande de ses supérieurs, le missionnaire jésuite raconte qu'il fut envoyé à Montréal en 1662. Il y fit la connaissance de Mme d'Ailleboust, épouse de l'ancien gouverneur de Québec, personne très pieuse et qui « eut la pensée de trouver quelque puissant et efficace moyen de réformer les familles chrétiennes sur le modèle de la sainte Famille du Verbe incarné, en instituant une société ou confrérie où l'on

fût instruit de la manière dont on pourrait, dans le monde même, imiter Jésus, Marie, Joseph ».

Cette idée rencontrait les vues du P. Chaumonot, très dévot lui-même envers la sainte Famille et guéri par son intercession, en 1658, d'une maladie grave. Il parla du projet au curé de Ville-Marie, M. Souart, P. S. S., qui l'approuva pleinement. « Mais, remarque le missionnaire, comme nous ne pouvions y réussir, si nous n'avions et l'approbation de Mgr l'évêque, et même des indulgences de notre Saint-Père le Pape, je proposai audit Monsieur, à Madame d'Ailleboust, à la mère supérieure de l'hôpital et à la sœur Marguerite Bourgeois, supérieure de la Congrégation (parce qu'en cette affaire nous agissions de concert ensemble), je proposai, dis-je, que nous recommanderions une si grande entreprise à saint Ignace, en faisant pour son heureux succès une neuvaine à ce digne fondateur de la Compagnie de Jésus. Voici même la copie de l'oraison que je composai lors en son honneur, et dont j'ai encore l'original :

« Glorieux Ignace! qui avez pour devise: *La plus grande gloire de Dieu*, et qui l'avez laissée comme par héritage aux enfants de votre Compagnie, nous ne doutons point que vous n'avez la direction, et, pour le dire ainsi, la surintendance de tous les bons desseins que vos fils spirituels entreprennent à l'honneur de Dieu. Ainsi nous vous supplions très humblement de prendre soin de faire réussir un ouvrage qui, à ce que nous espérons, doit contribuer beaucoup à la plus grande gloire de la divine Majesté, puisqu'il s'agit de la réforme des familles chrétiennes sur le modèle de la très sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph. Souvenez-vous, illustre patriarche, d'une Société si utile à l'Église; souvenez-vous du soin que vous preniez, nommément à Rome, des hommes pécheurs, des femmes mal mariées, des pauvres orphelins et des filles, dont la pudeur était en danger. Continuez du haut du ciel à faire encore sur terre, par l'entremise de vos enfants, ce que vous y faisiez autrefois vous-même. Daignez donc leur inspirer les moyens d'arrêter les désordres qui perdent les fa-

« milles, et d'y faire fleurir les vertus propres à changer
« les maisons en autant de séminaires, qui remplissent
« l'Église de saints et le ciel de bienheureux.

« Cette charge, ô grand saint, vous doit appartenir,
« puisque Jésus ayant bien voulu vous choisir, vous et
« vos enfants, pour communiquer son esprit à tant de
« personnes, même à des communautés entières et à des
« royaumes entiers; assurément que Marie et Joseph, pour
« se conformer à leur Fils, voudront aussi se servir de
« vous et de vos mêmes enfants, pour communiquer leur
« esprit aux pères et aux mères de famille. Ainsi, grand
« zéléteur de la gloire de Dieu, qu'il vous plaise d'être
« fondateur de l'association de la Sainte-Famille, comme
« vous l'avez été de la Compagnie de Jésus, et en recon-
« naissance de ce nouvel établissement dans lequel nous
« espérons de réussir sous vos auspices et par votre inter-
« cession, nous soussignés vous offrons chacun neuf com-
« munions. Nous les ferons en action de grâces des fa-
« veurs que Dieu vous a accordées, tant à vous qu'à votre
« Compagnie. De plus, nous promettons de faire en sorte
« que toutes les personnes qui seront admises dans cette
« association de la Sainte-Famille, réciteront, immédiate-
« ment après leur réception, neuf fois le *Gloria Patri*, pour
« le même sujet.

« A Montréal, le 31 de juillet, fête de saint Ignace, en
« l'année 1663. *Suart*, Prêtre; *Pierre-Joseph-Marie Chau-*
« *monot*, Jésuite; *Judith de Bressoles*, supérieure de l'hô-
« pital; *Marguerite Bourgeois*, institutrice des filles de la
« Congrégation, en Canada; *Barbe de Boulogne*, veuve de
« *M. d'Ailleboust*. »

APPROBATION DE MGR DE LAVAL

Cette prière fut entendue. Rappelé à Québec, le P. Chaumonot reçut l'autorisation d'établir la Société de la Sainte-Famille, qui ne devait à l'origine grouper que les femmes et les jeunes filles, les Congrégations de la sainte Vierge groupant les hommes et les jeunes gens.

Satisfait des débuts édifiants de la société et des fruits qu'elle donnait déjà, Mgr de Laval, très dévot lui-même envers la sainte Famille à laquelle il avait dédié son séminaire, approuva officiellement la société dans un mandement en date du 4 mars 1665.

Obligé, écrit-il, par les devoirs de sa charge de veiller au salut des âmes qui lui sont confiées, il a recherché quel était le meilleur moyen d'inspirer à toutes les familles chrétiennes « une véritable et solide piété ». Elles contribueront ainsi, par l'exemple d'une vie irrépochable, à la conversion des infidèles de ce pays.

Or, aucun moyen ne lui paraît « plus efficace et plus solide pour le salut et la sanctification de toutes sortes de personnes, que de leur imprimer vivement dans le cœur, un amour véritable et une dévotion spéciale, tant envers la très sainte et très sacrée Famille de *Jésus, Marie* et *Joseph*, qu'à l'égard de tous les saints Anges ».

Cette dévotion, le bon Dieu lui-même semble avoir pris plaisir à la recommander « en plusieurs villes de l'Europe, dans ces dernières années, par quelques événements qui tiennent quelque chose du miracle, pendant qu'il donnait en Canada de très fortes inspirations à beaucoup de bonnes âmes, de se dévouer au culte de cette sainte Famille ». Ces bonnes âmes l'ont prié instamment d'établir dans son diocèse des groupes de personnes qui, à l'école de la sainte Famille et des saints Anges, apprendraient à vivre saintement suivant leur condition.

« Nous, à ces causes, pour procurer la plus grande gloire de Dieu, et le plus grand bien des âmes, et spécialement pour le grand désir que nous avons de graver et accroître, autant qu'il est en notre pouvoir, dans le cœur de tous les peuples que Dieu, par sa divine providence, a commis à notre conduite, l'amour et la dévotion envers cette sacrée Famille de *Jésus, Marie* et *Joseph*, et les saints Anges, permettons, agréons et approuvons lesdites assemblées être faites à Québec, et tous autres lieux de notre juridiction... »

RÈGLEMENTS DE LA CONFRÉRIE

Dès le mois de janvier, une bulle d'Alexandre VII accordait de nombreuses indulgences aux membres de l'association « de l'un et l'autre sexe ». Mgr de Laval rédigea lui-même les règlements de « la confrérie des femmes » en huit chapitres. Il faudrait les reproduire au complet, tant ils contiennent de directives sages et pratiques. Contentons-nous des deux premiers :

Chapitre premier

Du dessein et de la fin de cette Confrérie

Le dessein et la fin de cette dévotion est d'honorer la sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, et les saints Anges et de régler les ménages chrétiens sur l'exemple de cette sainte Famille, qui doit être le modèle de toutes les autres; de sanctifier les mariages et les familles; d'en exclure le péché, particulièrement celui de l'impureté, cette peste des mariages, qui est la source de tant de maux, et qui peuple la terre et les enfers d'enfants de Satan, qui blasphémeront toute l'éternité, leur Créateur; d'y établir les vertus chrétiennes, particulièrement la chasteté, l'humilité, la douceur, la charité, l'union des cœurs, la patience dans les tribulations et la vraie dévotion: et par ce moyen de peupler la terre et le ciel d'enfants de Dieu, qui loueront et béniront éternellement leur Père céleste. C'est ce que procureront les bons et saints mariages, suivant ce que nous enseigne Notre-Seigneur, qu'un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits. C'est à cela que doivent tendre et contribuer toutes les âmes dévotes à la sainte Famille, comme le moyen le plus efficace pour la faire honorer.

Chapitre II

De l'esprit de cette Confrérie

L'esprit de cette Confrérie consiste à imiter les sacrées personnes qui composent la sainte Famille, chacun selon son état et sa condition.

Les femmes auront un soin particulier d'imiter la sainte Vierge, qu'elles auront toujours devant les yeux comme le modèle de leurs actions, et la considéreront comme leur Supérieure, et la règle de leur perfection; étant assurées qu'elles seront de la sainte Famille, autant qu'elles imiteront de plus

près ses vertus. Les principales qu'elles doivent se proposer sont les suivantes :

1° Envers Dieu, la crainte de l'offenser; la promptitude dans les choses où il va de son honneur, et de son service; une grande soumission et conformité à sa volonté, dans les accidents les plus fâcheux; un profond respect pour toutes les choses saintes.

2° Envers le mari, un amour sincère et cordial, qui fasse qu'on ait un grand soin de tout ce qui le regarde, selon le temporel et le spirituel; tâchant toujours de le gagner à Dieu par prières, bons exemples et autres moyens convenables; le respect, l'obéissance, la douceur et la patience à souffrir ses défauts et ses mauvaises humeurs.

3° A l'égard des enfants, un grand soin de les élever dans la crainte de Dieu, de leur apprendre et de leur faire dire tous les jours leurs prières; leur inspirer une grande horreur du péché; ne leur souffrir rien, où Dieu pourrait être offensé: une grande douceur à les corriger, la patience à souffrir leurs petites faiblesses, envisageant sans cesse dans leurs personnes celle de l'Enfant Jésus, dont ils sont les images vivantes; garder la netteté et propreté dans leurs habits, évitant les ajustements qui ne servent qu'à nourrir la vanité des parents, et à l'inspirer aux enfants.

4° A l'égard des serviteurs, faire son possible pour qu'ils évitent le péché, et pour les rendre affectionnés au service de Dieu; ne pas permettre qu'ils prononcent de mauvaises paroles; les faire prier Dieu en commun; les envoyer à confesse, au sermon, surtout au catéchisme, autant que faire se pourra; leur payer exactement leurs gages; ne leur point donner occasion de murmurer et d'offenser Dieu, mais les traiter avec amour.

5° Envers le prochain, la charité, la patience, la douceur, l'humilité, et tâcher toujours de le gagner à Dieu, en le retirant du péché par les bons discours, et les bons exemples qui persuadent plus efficacement que les paroles.

6° A l'égard du ménage, un grand soin et une grande vigilance, prenant garde que rien ne se perde, ni ne se gâte par sa faute, et une propreté sans affectation.

7° A l'égard de soi-même, l'humilité, la douceur, la chasteté, la tempérance dans le boire et le manger, la modestie et la retenue en paroles, la simplicité en ses habits, y gardant la propreté, et y évitant la vanité, et ce qui excède l'état et la condition; enfin un très grand soin de retrancher tout ce que l'on connaîtra être déplaisant à Dieu, et qui ne sera pas conforme à l'esprit de la sainte Famille, se disant souvent à soi-même: comment est-ce que la sainte Vierge agissait en cette occasion? faisait-elle cela? parlait-elle? s'habillait-elle de cette sorte?

Cette imitation est tellement essentielle, que si elle manquait, l'on ne serait pas véritablement de la sainte Famille, quoique l'on fit tout le reste; et au contraire, quand l'on omettrait le reste, pourvu que ce ne fût, ni par mépris, ni par négligence, l'on serait encore de cette auguste Famille, et ce d'autant plus que l'on imiterait de plus près les vertus que l'on y remarque; et pour rendre cette imitation parfaite, l'on doit considérer dans la personne du mari, celle de saint Joseph; dans celle de la femme, la sainte Vierge; dans les enfants, l'Enfant Jésus; dans les serviteurs, les saints Anges; et chacun se doit proposer d'imiter principalement la personne qu'il représente, pour rendre une sainte Famille accomplie.

FRUITS PRÉCIEUX

Ces lignes contiennent tout un code de perfection chrétienne. Et elles restent aussi actuelles aujourd'hui qu'autrefois.

C'est parce que nos ancêtres ont suivi ces conseils de leur évêque, répétés par ses successeurs, que la famille canadienne-française put être longtemps proposée comme modèle aux autres peuples. Citons encore ici Mgr Fabre:

« Cette belle dévotion ne tarda pas à se répandre dans le pays tout entier, grâce au zèle de Monseigneur de Laval à Québec, des Pères Jésuites, de Mlle Mance et de la vénérable Marguerite Bourgeois à Montréal, et produisit, partout où elle s'introduisit, les plus heureux résultats. Les miracles et les bienfaits sans nombre par lesquels Dieu se plut à la sanctionner, en firent, pendant de longues années, l'une des dévotions les plus populaires de la Nouvelle-France. La tradition rapporte que lors du passage en Égypte de la sainte Famille de Nazareth, les idoles furent renversées, et ceux qui la reçurent comblés de faveurs et de bénédictions spéciales. Tel fut aussi l'heureux fruit du culte de Jésus, Marie, Joseph dans notre pays.

« Les anciens missionnaires en firent le moyen de détruire l'idolâtrie des peuplades sauvages de cette époque, et cette dévotion est devenue pour nos populations chrétiennes une source de développements et de prospérité nationale. Montréal, en particulier, lui doit, n'en doutons pas, ce puissant mouvement religieux qui a dominé le

progrès matériel lui-même, l'a dirigé dans son expansion et l'a empêché de devenir, en débordant, un danger pour la foi et les mœurs.

« C'est une gloire pour notre pays, Nos très chers frères, d'avoir toujours eu en honneur un culte destiné, dans les desseins de la Providence, à devenir universel et à contribuer puissamment à rétablir de nos jours l'esprit chrétien dans la famille et la société. »

La Lettre de Léon XIII redonna un regain de vie au culte envers la sainte Famille. L'archevêque de Montréal, en communiquant ce document à ses fidèles, insiste pour qu'ils répondent de leur mieux aux désirs du Souverain Pontife, pour qu'ils s'enrôlent dans « l'Association universelle de la Sainte-Famille », qu'ils en observent bien les règles et se pénètrent de son esprit.

Le premier Concile plénier de Québec, tenu en 1909, reprend ces directives. Il rappelle que le culte de la sainte Famille a été en honneur dès les débuts du Canada, que le père de famille trouvera son modèle et son protecteur en Joseph, la mère en Marie, les enfants en Jésus, et il demande que soit érigée dans chaque paroisse la pieuse association recommandée par Léon XIII.

Ces consignes n'ont pas été vaines. Rares étaient, il y a trente ou quarante ans, les foyers catholiques canadiens où la sainte Famille ne recevait un culte particulier. On se consacrait à elle. On s'enrôlait dans son association. On honorait son image: fixée à une place d'honneur, c'est devant elle que se faisait la prière en commun.

POUR RANIMER LA DÉVOTION

Ces pieuses pratiques tendent à diminuer. Mais l'année du troisième centenaire de Montréal, a écrit S. Exc. Mgr Charbonneau dans sa récente Lettre pastorale, doit être surtout une année de rénovation chrétienne, de retour à la ferveur de nos origines, à nos saines traditions.

La dévotion à la sainte Famille compte parmi les plus précieuses de ces traditions. L'occasion s'offre donc de

la renouveler au sein de notre peuple, de reprendre ses pieuses pratiques. Occasion d'autant plus opportune que la famille subit actuellement de rudes assauts. Ses ennemis sont puissants et habiles. Ils ont su utiliser la crise économique des dernières années. Sans une aide spéciale, nos foyers canadiens ne sauraient résister.

La fête de la sainte Famille tombe le deuxième dimanche de janvier. Ne pourrait-elle être célébrée avec un éclat particulier? comporter, par exemple, la consécration, ou la reconsécration, de notre ville, puis celle de chaque famille catholique?

Il faudrait que d'ici là l'idée fût exposée et commentée dans toutes les paroisses, qu'on facilitât à chaque foyer l'obtention d'une image, qu'on les préparât à poser un acte vraiment conscient. Les mouvements d'Action catholique et nos associations pieuses pourraient s'y employer.

Ce projet conçu par le Comité des Fêtes religieuses du Troisième Centenaire a été chaleureusement approuvé par le directeur de l'Action catholique, S. Exc. Mgr l'auxiliaire, et par S. Exc. Mgr l'archevêque de Montréal. Avec la bonne volonté de tous et l'aide de Dieu, il devrait réussir.

Nous espérons même qu'il va s'étendre aux autres diocèses. Nous apprenons, en effet, au moment où cette brochure va sous presse, que l'épiscopat de la province de Québec, dans un communiqué collectif, recommande instamment à tous les fidèles la dévotion à la sainte Famille, telle que la pratiquèrent nos pieux ancêtres.

Pieuses pratiques

ASSOCIATION DE LA SAINTE-FAMILLE

La dévotion à la sainte Famille n'exige pas qu'on fasse partie d'une association établie en son honneur.

On peut très bien se consacrer à la sainte Famille, la prier, imiter ses vertus sans être membre d'un groupement qui porte son nom et l'honore de façon particulière.

Par ailleurs, l'adhésion à un tel groupement est une aide, un stimulant, une garantie. Si faible, si chancelante est la volonté humaine.

C'est pourquoi Léon XIII conseille fortement cette adhésion. Dans son Bref *Neminem Fugit*, il réunit les sociétés de la Sainte-Famille déjà existantes — sauf les congrégations religieuses et les confréries érigées canoniquement—en une seule, il les fonde toutes dans l'Association de la Sainte-Famille établie à Lyon par le P. Francoz, S. J., qu'il veut rendre « unique et universelle » et qu'il enrichit de nombreuses indulgences.

Aussi les conditions imposées à ses membres sont faciles:

- 1° consacrer sa famille à la sainte Famille;
- 2° faire inscrire sa famille dans le registre de l'Association que doit tenir le curé de la paroisse;
- 3° réciter tous les jours, en famille, une prière devant une image qui représente Jésus, Marie, Joseph.

Mais Léon XIII veut qu'en retour « cette Association fleurisse, qu'elle croisse tous les jours en nombre ». Et il en confie le soin à l'épiscopat du monde entier, après avoir établi son siège à Rome, sous la direction de l'Éminent Cardinal-Vicaire. Mgr Fabre, comme nous l'avons dit plus haut, invita chaleureusement ses ouailles à répondre à l'appel du Souverain Pontife. Voici le texte de ses paroles:

« Il vous sera donc facile, Nos très chers frères, de vous rendre aux pieux désirs de Notre Saint-Père le Pape, de vous enrôler dans l'Association universelle de la Sainte-Famille qu'il veut voir s'établir comme monument impé-

rissable de son jubilé épiscopal, de bien vous pénétrer de l'esprit qui doit en animer les membres, et d'en observer fidèlement les règles.

« Que pas une famille chrétienne de ce diocèse, s'il se peut, ne manque à l'appel, que toutes accourent s'unir dans un même culte et dans un même amour de Jésus, Marie, Joseph; que cette association se recrute parmi les pères, les mères, les enfants de tout âge, parmi les riches comme parmi les pauvres; qu'elle se maintienne au sein de nos grandes cités comme dans nos campagnes ¹. »

CONSÉCRATION A LA SAINTE FAMILLE

approuvée par Léon XIII

O Jésus, notre très aimable Rédempteur, qui, envoyé du ciel pour éclairer le monde par votre doctrine et votre exemple, avez voulu passer la plus grande partie de votre vie mortelle dans l'humble maison de Nazareth, obéissant à Marie et à Joseph et consacrant cette famille qui devait être le modèle de toutes les familles chrétiennes, accueillez avec bonté notre famille, qui, aujourd'hui, se consacre tout entière à vous. Protégez-la, défendez-la, et faites-y régner votre sainte crainte, avec la paix et la concorde de la charité, afin qu'elle devienne semblable au divin modèle de votre famille et que tous ses membres sans exception obtiennent le salut éternel.

O Marie, Mère très aimante de Jésus-Christ et notre Mère, que votre piété et votre clémence fassent agréer à Jésus cette consécration de notre famille, et nous obtiennent ses bienfaits et ses bénédictions.

O Joseph, très saint gardien de Jésus et de Marie, secourez-nous de vos prières dans toutes les nécessités de l'âme et du corps, afin qu'avec vous et la bienheureuse Vierge Marie, nous puissions éternellement louer et remercier Jésus-Christ, notre divin Rédempteur. (*Cette consécration peut se faire en particulier par chaque famille.*)

1. Outre cette pieuse association, existe aussi « l'Archiconfrérie de la Sainte-Famille », qui reçoit des personnes isolément et non des familles.

PRIÈRE A RÉCITER CHAQUE JOUR DEVANT L'IMAGE DE LA SAINTE FAMILLE

O très aimant Jésus, qui, par les ineffables vertus et par les exemples de votre vie domestique, avez consacré la famille que vous vous étiez choisie sur la terre, regardez favorablement notre famille qui, prosternée devant vous, implore votre clémence. Souvenez-vous que cette famille est vôtre, parce qu'elle s'est dédiée et consacrée à vous d'une manière toute spéciale. Couvrez-la de votre bienveillante protection, délivrez-la de tout danger, secourez-la dans ses nécessités, et donnez-lui la grâce de persévérer toujours dans l'imitation de votre sainte Famille, afin que, fidèlement attachée durant cette vie mortelle à votre service et à votre amour, elle puisse enfin vous rendre d'éternelles louanges dans le ciel.

O Marie, très douce Mère, nous implorons votre protection, assurés que votre divin Fils exaucera vos prières.

Et vous aussi, glorieux patriarche saint Joseph, secourez-nous de votre puissant patronage et confiez nos vœux aux mains de Marie pour qu'elle les présente à Jésus-Christ. (*Indulgence : 300 jours pour les associés, chaque fois qu'ils récitent cette prière devant une image de la sainte Famille.*)

INVOCATIONS A JÉSUS, MARIE, JOSEPH

Jésus, Marie, Joseph, éclairez-nous, secourez-nous, sauvez-nous. Ainsi soit-il. (*Indulgence : 200 jours, une fois le jour, en faveur des associés de la Sainte-Famille.*)

Accordez-nous, Seigneur Jésus, la grâce d'imiter constamment les exemples de votre sainte Famille, afin qu'à l'heure de notre mort, accueillis par la glorieuse Vierge, votre Mère, et saint Joseph, nous méritions d'être reçus dans les tabernacles éternels. (*200 jours d'indulgence, Léon XIII, 25 mars 1897.*)

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie.

Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie.

Jésus, Marie, Joseph, que je meure paisiblement en votre compagnie.

(Indulgences : 300 jours chaque fois qu'on récite ces trois invocations, et 100 jours chaque fois qu'on récite l'une d'elles.)

REPAS DE CHARITÉ

Cet exercice de charité consiste à donner à manger à trois pauvres en l'honneur de Jésus, Marie et Joseph.

Indulgences: 1° 7 ans et 7 quarantaines pour tous les fidèles, le jour où, d'un cœur contrit, ils pratiqueront cette œuvre de charité.

2° Indulgence plénière le même jour, pourvu qu'ils se confessent, communient et prient selon les intentions du Souverain Pontife.

3° 100 jours aux membres de la famille et aux domestiques de la maison qui contribuent à toute bonne œuvre par leurs services personnels ou même par leur seule présence. (13 juin 1815.)

BIBLIOTHÈQUE
SANT-SUÏCE

Bibliographie

BERTHIER. — *Le Culte et l'Imitation de la sainte Famille.*

MAILLOUX. — *Manuel des Parents chrétiens.* (Livre excellent, fait pour les nôtres.)

E. S. P. — *La Restauration de la famille française.*

Semaine sociale. — *La Famille*, Montréal, 1923. (Ce volume était épuisé. On vient de le rééditer. C'est une somme des droits et des devoirs de la famille. Des prêtres et des laïcs éminents de chez nous y ont collaboré: S. Em. le cardinal Villeneuve, O. M. I., S. Exc. Mgr Courchesne, Mgr Olivier Maurault, le chanoine Cyrille Gagnon, le R. P. Louis Lalande, S. J., l'abbé Lionel Groulx, M. Henri Bourassa, le sénateur Gouin, le juge Dorion, M. C.-J. Magnan, le docteur Joseph Gauvreau, M. Georges Pelletier, etc. Au secrétariat des Semaines sociales, 1961, rue Rachel Est, Montréal, \$1.50 l'exemplaire, \$1.65 franco.)

Imprimi potest:

7 décembre 1941.

E. PAPILLON, S. J.

Provincial

Nihil obstat:

9 décembre 1941

Léon BOUVIER, S. J.

Cens. dioc.

Imprimatur:

† J.-C. CHAUMONT, *Évêque d'Arena,*
Auxiliaire de Montréal

31010155
30115-1115

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

104. *Répliques du bon sens* — III. Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées* . . . Ferdinand Roy
107. *Sa Grandeur Monseigneur Courchesne*. XXX
108. *L'Encycl. « Misericordissimus Redemptor »*. S. S. Pie XI
109. *La Langue française*. Chanoine Charron
110. *L'Apostolat* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens* — IV. Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français*. R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne* XXX
114. *La Retraite fermée*. Roland Millar
115. *L'Action catholique*. Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes*. R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche*. R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical* D. B.
119. *Le Problème de la natalité* . Benito Mussolini
120. *Moniales Carmélites aux Trois-Rivières*. Un Ami du Carmel
121. *La Femme canadienne-française*. Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
122. *L'Ordre Trinitaire* Jean-Félix de Cerfroid
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien*. E. S. P.
124. *Le Sens social* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pie XI*. S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
127. *L'Encyclique « Mens Nostra »*. S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme*. Marie-Thérèse Archambault
129. *Les Retraites fermées* Dr Joseph Gauvreau
130. *Le B. Albert le Grand* R. P. Richer, O. P.
131. *La Tempérance* — I. S. G. Mgr Courchesne
132. *Les Bénédictins*. Dom Léonce Crenier, O. S. B.
133. *La Médaille miraculeuse*. R. P. Plamondon, S. J.
135. *Mère Bruyère*. Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
136. *La Formation d'une élite féminine*. Marguerite Bourgeois
137. *L'Eucharistie et la Charité* C.-J. Magnan
138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau*. Une Religieuse de Sainte-Croix
139. *La Tempérance* — II. S. G. Mgr Courchesne
141. *L'Ouvrier en Russie*. E. S. P.
142. *L'Action catholique* Mgr Eugène Lapointe
143. *La Russie en 1930*. Dr Georges Lodygensky
144. *Le Scoutisme canadien-français*. R. P. Paul Bélanger, S. J.
145. *L'Aumône* Mgr Charles Lamarche
146. *Le Monument du Souvenir canadien*. L'hon. Rodolphe Lemieux
150. *L'Heure catholique*. S. Exc. Mgr Deschamps
152. *Les Jésuites en Espagne* XXX
153. *Un groupe de jeunesse catholique*. Abbé Aurèle Parrot
154. *La Sanctification du dimanche* XXX
155. *Le Petit Nombre des catholiques*. R. P. Gibert, S. J.
156. *Encyclique « Caritate Christi compulsi »*. S. S. Pie XI
157. *Les Dangers des vacances*. Abbé Georges Panneton
158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal*. J.-A. Julien
159. *Le Malaise économique* Nos Evêques
160. *Les Saints Jésuites canadiens*. R. P. Tenneson, S. J.
161. *Les Retraites fermées au Canada*. Léo Pelland
163. *Les Carrières* — I. Mgr Pâquet et P. L. Lalande, S. J.
164. *L'Année sainte* S. S. Pie XI
165. *Les Carrières* — II. A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
168. *Les Carrières* — IV. S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
169. *Encyclique « Dilectissima Nobis »*. S. S. Pie XI
170. *Le Message de Jésus... Ses sources* — I. R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
171. *L'Héroïque Aventure*. R. P. Gérard Goulet, S. J.
172. *Les Carrières* — V. A. Champagne et P. Joncas
173. *La Famine en Russie* Cilacc
174. *Les Carrières* — VI. A. Rioux et A. Godbout
176. *Le Message de Jésus... Ses sources* — II. R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales*. Abbé J.-A. Sabourin
178. *Les Carrières* — VII. E. L'Heureux et A. Léveillé
179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada*. R. P. Paul Doncoeur, S. J.
181. *Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque*. S. Exc. Mgr Courchesne
182. *Causeries religieuses* R. P. Brouillet, S. J.
183. *L'Apostolat* J. Sylvestre et A. Provencher
184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées*. E. Mathieu et M. Chartrand
185. *Mgr Provencher*. R. P. Alexandre Dugré, S. J.
187. *Saint Jean Bosco* P. René Girard, S. J.
189. *La Retraite fermée et les jeunes*. Jean-Paul Verschelden
190. *Armand La Vergne* XXX
191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay*. R. P. Tenneson, S. J.
192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle*. Gérard Tremblay
195. *Le Vieux Collège de Québec*. P. Jean Laramée, S. J.
197. *Pacifisme révolutionnaire*. « Lettres de Rome »
198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales*. Dr Joseph Gauvreau

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

199. *Les Jésuites* Abbé Joseph Gariépy
 200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux* O. T. J.
 201. *Sous la menace rouge.*
 R. P. Archambault, S. J.
 202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant.*
 Paul-Émile Léger, P. S. S.
 203. *Croisière en U. R. S. S.* Pierre Mauriac
 204. *Notre cours classique.* Jean Filion
 205. *Quand le Front populaire est rot.* E. S. P.
 207. *Le Cinéma.* S. S. Pie XI
 209. *Les Sans-Dieu à l'œuvre.*
 Commission Pro Deo
 210. *Sœur Mathilde de la Providence.*
 Marie-Claire Daveluy
 211. *Le Catholicisme en face du communisme.*
 Mgr Fulton J. Sheen
 212. *Notre régime pénitentiaire.* Dr Joseph Risi
 213. *L'Ordre social chrétien.* Cardinal Liénart
 214. *La Mission surnaturelle de l'Action catho-
 lique* Abbé Anselme Longpré
 215. *Lettre apostolique « Nos es muy ».*
 S. S. Pie XI
 216. *Le Père Marquette.* Alexandre Dugré, S. J.
 217. *Sur les pas du Frère André.*
 Frère Léopold, C. S. C.
 218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery.*
 R. P. Léon Pouliot, S. J.
 219. *L'Espagne dans les chaînes* Gil Robles
 220. *L'Expérience d'Antigonish.*
 Abbé Livain Chiasson
 221. *Le Saint Rosaire.*
 S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
 222. *Retraites pour collégiens.* Abbé A. Mignolet
 223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse.*
 Roger Brossard
 224. *L'Action catholique — II.* S. S. Pie XI
 225. *Congrès Eucharistique National de Québec.*
 R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
 226. *Lettre sur le communisme.*
 S. Exc. Mgr Georges Gauthier
 227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard.*
 R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
 228. *Mémoires des minorités au Canada.* O. T.
 229. *La Vierge en Nouvelle-France — I.*
 P. Charles Dubé, S. J.
 230. *Congrès mondial de la Jeunesse.* E. S. P.
 231. *Doit-on tolérer la propagande communiste?*
 Abbé Camille Poisson
 232. *Une Université catholique au Japon.*
 R. P. Hugo Lasalle, S. J.
 233. *Le Front unique, piège communiste.*
 Entente internationale anticommuniste
 234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Quebec
 « Padlock Law ».*
 H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
 235. *Vœux du premier Congrès de tempérance.*
 E. S. P.
 236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma?*
 Comité des Œuvres catholiques
 237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan!*
 Abbé Georges Panneton
 238. *Le Jour du Seigneur* E. S. P.
 239. *Pie XI et le Canada.* E. S. P.
 240. *Sa Sainteté Pie XII* E. S. P.
 241. *Lettre à l'épiscopat des Iles Philippines.*
 S. S. Pie XI
 242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S.?*
 S. E. P. E. S.
 243. *La Soumission de « l'Action française ».*
 E. S. P.
 244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario.*
 Dr Raoul Hurtubise
 245. *Une élite dans l'industrie.*
 Abbé Bernard Gingras
 246. *Lettre encyclique « Sertum Laetitiae ».*
 S. S. Pie XII
 247. *La Vierge en Nouvelle-France — II.*
 P. Charles Dubé, S. J.
 248. *Allocutions de Noël* S. S. Pie XII
 249. *La Nouvelle Tactique du Komintern.*
 Entente internationale
 250. *La Science, la Foi, la Vision* S. S. Pie XII
 251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en
 1769?* G.-E. Marquis
 252. *Mgr Adélard Langevin, O. M. I.*
 Abbé Léonide Primeau
 253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus.* S. J.
 254. *Aux jeunes mariés — I.* S. S. Pie XII
 255. *La Franc-Maçonnerie.*
 Chanoine Georges Panneton
 256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus.*
 S. S. Pie XII
 257. *Préparation à la vie de famille.*
 Mme Françoise Gaudet-Smet
 258. *L'Action catholique* S. S. Pie XII
 259. *Messages* Maréchal Pétain
 260. *Les Martyrs jésuites.*
 R. P. Archambault, S. J.
 261. *La puissance de la presse et sa mission.*
 Mgr Philippe Perrier
 262. *L'Action catholique féminine.* S. S. Pie XII
 263. *La Nouvelle Loi des liqueurs* E. S. P.
 264. *Aux jeunes mariés.* S. S. Pie XII
 265. *Trois regards sur Haïti.*
 Abbé Bernard Gingras
 266. *Jésuites* E. S. P.
 267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique?*
 Mgr Guerry
 268. *Directives d'Action catholique.* S. S. Pie XII
 269. *Montréal, ville inconnue...*
 Pierre Angers, S. J.
 270. *Dévotion à la sainte Famille.*
 R. P. Archambault, S. J.

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix : 10 sous l'unité franco ; \$6.00 le cent ; \$50.00 le mille, port en plus.
 Conditions d'abonnement : \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal